

**COMITE REGIONAL POUR L'INFORMATION  
ECONOMIQUE ET SOCIALE D'ILE-DE-FRANCE**

**VERS UNE MEILLEURE  
CONNAISSANCE DES ENTREPRISES  
DE SERVICES EN  
ILE-DE-FRANCE**

**Rapport présenté  
par Mme Béatrice COLPIN et  
M. Marcel ROUSSET-DESCHAMPS  
au nom du Groupe de Travail  
animé par M. Emmanuel DEVAUD**

**AVRIL 1994**

Le présent rapport synthétise un ensemble d'études réalisées dans le cadre du CRIES d'Ile-de-France à l'initiative de son "groupe Tertiaire" animé par Monsieur Emmanuel DEVAUD, alors directeur des Etudes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Il s'est agi d'exploiter, au plan régional, les enquêtes annuelles d'entreprises (EAE) nationales portant sur les services pour les années 1985 et 1988 et de réaliser une enquête pilote sur les établissements d'entreprises à établissements multiples (résultats de l'exercice 1988).

Les travaux ont été menés grâce à la collaboration de la Direction Régionale Ile-de-France de l'INSEE et de l'Association pour la Recherche et l'Innovation en Aménagement (ARIA) présidée par Monsieur Marcel ROUSSET-DESCHAMPS, sous le contrôle du groupe Tertiaire du CRIES.

Cette opération a nécessité un financement conjoint de la Région d'Ile-de-France, de l'INSEE, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France.

## TABLE DES MATIERES

### **PREMIERE PARTIE : UNE GEOGRAPHIE DES ACTIVITES DE SERVICES.**

#### **A – AMPLEUR DE LA POLARISATION EN ILE DE FRANCE ET EVOLUTION**

- a) Le nombre d'entreprises.
- b) Les effectifs.
- c) Le chiffre d'affaires.

#### **B – ROLE DES ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES ET UNIQUE EN REGION PARISIENNE.**

- a) Les entreprises à établissement unique.
- b) Les entreprises à établissements multiples.

### **SECONDE PARTIE : L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION.**

#### **A – LA MOBILISATION DU TRAVAIL.**

- a) L'importance du non salariat.
- b) Un taux d'encadrement élevé.
- c) Les nouvelles conditions d'emploi.

#### **B – LA MOBILISATION DU CAPITAL.**

- a) Un effort d'équipement en progression.
- b) Spécificité de la structure de l'investissement en Ile-de-France.

#### **C – INTERNALISATION DE LA PRODUCTION ET PERFORMANCES.**

- a) Une tendance à l'internalisation.
- b) Evolution de la productivité.

## INTRODUCTION GENERALE

Les deux tiers du produit régional d'Ile-de-France proviennent d'activités tertiaires. Pourtant, les instruments statistiques favorisant une connaissance économique des services franciliens ont été jusqu'ici peu développés. En effet, si l'Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) nationale dans les services est réalisée depuis 1981 par l'INSEE, l'absence d'une enquête consacrée aux établissements ne permet pas de ventiler régionalement l'activité des entreprises.

Plus précisément sur quelles activités porte la présente étude ? On peut distinguer les services marchands et non-marchands. Les services non marchands relèvent essentiellement d'une problématique du service collectif dans le cadre des administrations publiques. Les services marchands sont produits par des entreprises en situation de concurrence pour être vendus sur un marché. L'objet de cette étude est d'approfondir la connaissance, d'une part, **des processus de développement économique et géographique des services marchands d'Ile-de-France** et d'autre part, **de leur logique d'organisation.**

L'originalité de la production de services s'exprime par l'existence d'une relation spécifique entre le producteur (prestataire) et son client. Cette relation, qui aboutit à l'émergence d'un produit immatériel (le service), engendre une originalité organisationnelle dont la caractéristique principale est la nécessaire proximité entre le prestataire et le client. Si la notion de proximité est comprise dans son acception géographique, la relation entre territorialisation et production est puissante. Mais cette dimension est trop restrictive compte tenu des techniques modernes de relations à distance. La proximité induit surtout l'élaboration d'une véritable relation de partenariat entre prestataire et client, dont l'objectif est la réalisation du produit-service. De plus, à cette nécessaire proximité peut s'ajouter celle existant entre prestataire et fournisseurs ou entre prestataires. Des réseaux se constitueront, dont la durée de vie sera variable et fonction de la réalisation du produit.

Les instruments statistiques qui permettent d'appréhender la réalité complexe des activités de services et sur lesquels repose cette étude sont l'EAE, citée plus-haut, et l'enquête pilote auprès des établissements localisés en Ile-de-France élaborée par le CRIES.

L'exploitation de l'EAE a consisté à segmenter les entreprises de la base nationale selon la localisation du siège (Ile-de-France et autres régions françaises). L'interrogation sur la réalité de l'établissement comme unité de production élémentaire a conduit en outre à distinguer entreprises à établissement unique et entreprises à établissements multiples, dont un ou plusieurs établissements sont dans la région-siège.

L'EAE a permis d'affecter les résultats concernant les entreprises à établissement unique à l'une des deux catégories régionales. La difficulté est apparue avec les entreprises à établissements multiples dans la mesure où les informations disponibles dans l'EAE ne peuvent être régionalisées, comme cela a déjà été souligné.

L'enquête pilote multi-établissements remédie partiellement à cette lacune. Mais, si elle demeure pertinente pour l'analyse qui nous occupe, la notion d'établissement reste pourtant à construire sur la base du constat suivant :

- les difficultés du questionnement à l'établissement reflètent les limites de la réalité physique et économique de cette entité;
- les établissements de taille importante répondent mieux aux enquêtes mais principalement par l'intermédiaire de leurs sièges sociaux ;
- l'intervention d'enquêteurs est nécessaire pour les petits établissements afin d'améliorer la qualité des réponses.

La première partie présente une géographie des activités de services en Ile-de-France et le rôle respectif des entreprises à établissements multiples et unique dans le dynamisme francilien. La seconde partie traite de l'organisation de la production des services marchands et des différences sectorielles. L'état de 1988 est systématiquement comparé à celui de 1985 afin de caractériser les évolutions.

La présentation n'est pas exhaustive et le lecteur pourra, pour plus de détails consulter les travaux de M. ROUSSET-DESCHAMPS, dont l'étude qui a inspiré cette synthèse : "Les entreprises de Services en Ile-de-France", M. ROUSSET-DESCHAMPS et B. COLPIN, Aria Géographie, Université de Paris XII, octobre 1992.

**PREMIERE PARTIE**

**UNE GEOGRAPHIE DES ACTIVITES DE SERVICES**

La question de la polarisation sur la région capitale est particulièrement importante pour la compréhension des phénomènes économiques et géographiques en France et en Ile-de-France. La notion de polarisation, de contenu essentiellement géographique, se traduit par un regroupement physique d'activités selon des localisations précises.

Le degré de polarisation est élevé en Ile-de-France. Il souligne la spécificité régionale dans le développement actuel des services.

Si la Région Parisienne accueille un nombre remarquable d'entreprises à établissements multiples, le dynamisme francilien provient en grande partie de structures ne comprenant qu'un seul établissement. Un exemple de ce dynamisme est fourni par la performance à l'exportation de ces sociétés. Si le taux d'exportation des activités de services (part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation / chiffre d'affaires global) reste relativement modeste au regard de celui de l'industrie, la vitalité des entreprises franciliennes à établissement unique est remarquable dans certains secteurs comme les Services Informatiques.

Pour l'analyse, l'EAE Services propose des indicateurs par secteur d'activité. Mais les différenciations spatiales ne peuvent être perçues que sur la base d'agrégations d'entreprises et de localisation de leur siège social (ou de leur établissement gestionnaire). Pour pallier ce manque d'information, le CRIES a fait réaliser une enquête pilote sur les entreprises à établissements multiples en Ile de France afin d'appréhender les caractéristiques de leur participation à l'économie régionale. Sans prétendre reconstituer l'appareil de production des services en Ile - de-France (ce qui conduirait à agréger les unités à établissements unique et les établissements franciliens des entreprises à établissements multiples, la démarche a consisté à tester la capacité des établissements à répondre de façon autonome.

## **A - AMPLEUR ET EVOLUTION DE LA POLARISATION EN ILE-DE-FRANCE.**

Le haut degré de polarisation des entreprises de services ayant leur siège en Ile-de-France varie selon les indicateurs utilisés : nombre d'entreprises, effectifs et chiffre d'affaires. Il est intéressant de remarquer que ce phénomène se reproduit au niveau infra-régional en Ile-de-France. En effet, l'ensemble des départements de Paris et des Hauts de Seine possède un degré de polarisation supérieur à celui des autres départements franciliens.

Il existe aussi une gradation sectorielle dans la polarisation francilienne. Des secteurs sont très polarisés, comme les Etudes économiques et d'autres le sont moyennement à l'instar du Travail temporaire ou des Etudes techniques. Certains, enfin, sont peu concentrés dans la région-capitale, comme l'Expertise comptable ou la Restauration.

### **a) Le nombre d'entreprises.**

En 1988 l'Ile-de-France accueille un quart des entreprises de services implantées sur le territoire national (22% en 1985). Avec plus de 16.000 unités supplémentaires (+15%) en trois ans, le tissu francilien des services se consolide globalement. En comparaison, le nombre des entreprises a augmenté de 4% en Province.

Mais le dynamisme général de l'Ile-de-France recouvre des réalités diverses. Le secteur des Etudes a observé une hausse sensible et régulière du nombre de sociétés. Il participe à lui seul pour 70% à l'apparition d'entreprises nouvelles. D'autre part, il rassemble près de la moitié des entreprises franciliennes. A l'opposé, un coup d'arrêt brutal a été constaté pour certains secteurs. Le nombre d'entreprises du secteur des Etudes techniques a progressé de seulement 1%, pour une croissance de 53% entre 1982 et 1985 (cf. annexe 1). Par ailleurs, la disparition de sociétés a été prononcée dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration à cause du marasme économique reconstruit par la branche Cafés et Débits de boisson.

## **b) Les effectifs.**

L'Ile-de-France possède 42% du total des effectifs des entreprises de services installées en France, certains des secteurs enregistrant des parts relatives encore plus importantes : Ingénierie, Etudes-Conseil, Publicité, Travail temporaire, Agences de voyages et la branche Traiteur du secteur Hôtellerie-Restauration.

Entre 1985 et 1988, les créations d'emplois ont été identiques en Ile-de-France et en Province (180.000 postes). Mais la croissance a été plus soutenue en Région Parisienne. Le volume d'emploi y a, en effet, progressé de 20% contre 13% en Province.

Le secteur Etudes-Conseil est le plus important en terme d'effectif en Ile-de-France. Il représente la moitié du personnel recensé. Il a observé une forte hausse de ses effectifs qui a participé pour deux tiers à la création globale de postes dans les activités franciliennes de services.

Par ailleurs, les pertes d'emplois de la branche Cafés-Débits de boisson accompagnant la suppression d'unités de production constatées précédemment sont relativement plus importantes en Province. Près de 5.000 postes ont disparu en Ile-de-France et 13.000 en Province (respectivement 2% et 11% des effectifs sectoriels régionaux).

## **c) Le chiffre d'affaires.**

Le chiffre d'affaires (CA) des services franciliens correspond au tiers du CA des services nationaux. Cet indicateur illustre une nouvelle fois la prééminence du secteur Etudes-Conseil : plus de la moitié du CA des services franciliens .

L'analyse des CA moyens par entreprise d'un secteur témoigne de la présence de plus grandes structures de production en Ile-de-France. Leur évolution confirme le dynamisme des services en Province, mais aussi le rapide processus de rattrapage de la production francilienne.

L'évolution du volume d'affaires global est légèrement plus importante en Ile-de-France (46% contre 43% en Province). Les secteurs les plus dynamiques sont la Promotion Immobilière et la branche Traiteurs de l'Hôtellerie-Restaurant, qui doublent leur CA. D'autres secteurs voient leur CA augmenter de façon significative, comme l'Ingénierie Informatique, les Etudes économiques et le Conseil juridique. Mais la progression du CA du secteur Hôtellerie-Restaurant est affectée par la régression de la branche Cafés-Débits de boisson, une nouvelle fois confirmée.

## B - ROLE DES ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES ET UNIQUE EN REGION PARISIENNE.

### a) Les entreprises à établissement unique.

	POLARISATION DES ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE (IDF/FCE EN %)					
	NOMBRE D'ENTREPRISES		EFFECTIFS		VALEUR AJOUTEE	
	1985	1988	1985	1988	1985	1988
<b>AGENCES DE VOYAGES</b>	<b>47,0</b>	<b>45,7</b>	<b>57,6</b>	<b>58,1</b>	<b>65,5</b>	<b>61,8</b>
<b>ETUDES, CONSEIL, ASSISTANCE</b>	<b>33,1</b>	<b>36,1</b>	<b>39,6</b>	<b>40,3</b>	<b>47,2</b>	<b>48,7</b>
ETUDES TECHNIQUES	35,9	34,5	45,5	38,6	52,9	47,5
ETUDES ECONOMIQUES, SOCIOLOGIQUES, DOCUMENTAIRES	53,4	59,8	68,1	68,7	74,6	72,6
INFORMATIQUE	44,3	49,0	54,2	55,1	64,5	64,6
ARCHITECTES, METREURS, GEOMETRES	23,0	29,0	23,9	29,6	27,4	32,9
CONSEILS JURIDIQUES	25,2	26,5	28,4	27,8	31,6	34,1
EXPERTS COMPTABLES	32,9	34,6	33,1	31,7	36,5	36,6
PUBLICITE	47,5	46,6	58,6	56,9	73,4	68,7
TRAVAUX A FACON, SERVICES DIVERS AUX ENTREPRISES	29,9	32,3	35,0	35,8	46,9	50,4
TRAVAIL TEMPORAIRE	45,9	49,6	44,6	50,2	50,0	52,3
<b>PROMOTEURS, SOCIETES IMMOBILIERES</b>	<b>28,9</b>	<b>31,9</b>	<b>34,3</b>	<b>37,0</b>	<b>45,3</b>	<b>60,0</b>
<b>HOTELS, CAFES, RESTAURANTS</b>	<b>15,4</b>	<b>15,8</b>	<b>23,3</b>	<b>24,4</b>	<b>29,5</b>	<b>29,4</b>
RESTAURANTS, CAFES-RESTAURANTS	19,9	21,8	28,8	31,2	34,5	36,3
CANTINES	13,3	15,5	26,0	22,8	34,3	24,9
TRAITEURS	15,8	20,0	29,4	27,3	46,8	38,1
CAFES, DEBITS DE BOISSONS	11,5	10,8	17,6	16,5	23,0	20,8
HOTELS AV/SS RESTAURANTS	15,6	13,5	20,0	19,4	27,8	25,8
<b>ENSEMBLE DES SERVICES EAE</b>	<b>22,1</b>	<b>24,1</b>	<b>31,7</b>	<b>32,3</b>	<b>39,5</b>	<b>42,4</b>

Source : INSEE, EAE-Services 1985 et 1988 Sorties OEP. Exploitation ARIA Géographie

Les entreprises à établissement unique sont largement majoritaires en Région Parisienne (93% du total des entreprises) et regroupent plus de la moitié des effectifs des activités de services. Leur présence est encore plus importante en Province.

La petite entreprise (moins de 10 salariés) représente la taille la plus fréquente. Elle concentre 44% des emplois en Ile-de-France et 54% en Province. Les secteurs qui emploient plus de la moitié de leur effectif dans de petites unités sont les Agences de voyages, la Promotion immobilière, l'Architecture et l'Hôtellerie-Restauration.

Le degré croissant de polarisation des entreprises de moins de 10 salariés en Ile-de-France s'explique par la multiplication des petites structures sans salarié qui représentent dans cette région 10% de l'ensemble des entreprises à établissement unique. Si la polarisation des entreprises franciliennes à établissement unique s'est renforcée globalement entre 1985 et 1988, ce constat ne se vérifie pas pour chacun des secteurs. Trois grandes catégories se dessinent :

- Les secteurs à degré de polarisation élevé : Etudes économiques, Agences de voyages, Publicité, Informatique, Travail temporaire ;
- Les secteurs à degré de polarisation intermédiaire : Etudes techniques, Promotion immobilière, Travaux à façon (TAF) et services divers, Expertise comptable, Hôtellerie-Restauration.
- Les secteurs à faible degré de polarisation : Conseil juridique, branches Traiteurs et Cantines du secteur Hôtellerie-Restauration.

Les contrastes sectoriels et géographiques sont accentués au regard de la propension à générer du chiffre d'affaires ou des emplois nouveaux. Ainsi, les entreprises à établissement unique d'Ile-de-France sont plus créatrices d'emploi mais la Province a connu une progression satisfaisante de son volume de production. Les entreprises à établissement unique provinciales ont, par exemple, constaté une croissance de leur CA proche de celles des entreprises similaires d'Ile-de-France. Ce phénomène doit être rapproché de la baisse du degré de polarisation en Ile-de-France des entreprises de plus de cinquante salariés, reflet d'une possible délocalisation régionale.

### b) Les entreprises à établissements multiples.

Les entreprises à établissements multiples d'Ile-de-France (dont le siège est en Ile-de-France) ont connu une croissance plus rapide de leurs effectifs que les entreprises à établissement unique. Mais pour les autres indicateurs, la hausse a été moindre.

La place des entreprises à établissements multiples est relativement élevée au sein des secteurs dont la polarisation francilienne est moyenne. Pour les secteurs dont le degré de polarisation est le plus élevé en terme d'emploi, la Région Parisienne, moins Paris et les Hauts de Seine, accueille les entreprises à établissements multiples les plus grandes.

Evolution des entreprises à établissements multiples

	1985-1988 EN POURCENTAGE			
	VARIATION DU NOMBRE D'ENTREPRISES	EFFECTIF	C.A.	VALEUR AJOUTEE
<b>AGENCES DE VOYAGES</b>	19,1	12,4	60,0	21,7
<b>ETUDES, CONSEIL</b>	9,0	32,8	37,3	51,8
ETUDES TECHNIQUES	-12,5	6,8	-5,1	41,0
ETUDES ECONOMIQUES, SOCIOLOGIQUES, DOCUMENTAIRES	2,7	16,2	49,4	46,4
INFORMATIQUE	40,7	28,2	54,5	55,5
ARCHITECTES, METREURS, GEOMETRES.	-19,0	-0,3	21,2	14,3
CONSEILS JURIDIQUES	-5,6	3,1	77,6	69,6
EXPERTS COMPTABLES	25,0	16,4	44,6	46,7
PUBLICITE	-2,2	19,7	42,5	52,3
TRAVAUX A FACON, SERVICES DIVERS AUX ENTREPRISES	17,3	13,7	56,2	26,5
TRAVAIL TEMPORAIRE	12,1	75,3	86,1	89,21
<b>PROMOTEURS, SOCIETES IMMOBILIERES</b>	24,5	3,7	90,9	69,7
<b>HOTELS, CAFES, RESTAURANTS</b>	22,2	42,7	68,5	69,2
RESTAURANTS, CAFES-RESTAURANTS	1,0	60,3	61,0	77,8
CANTINES	-18,8	-58,1	-38,4	-35,0
TRAITEURS	40,4	71,9	115,3	119,3
CAFES, DEBITS DE BOISSONS	-25,0	-45,2	12,2	-37,1
HOTELS AV/SS RESTAURANTS	102,9	-0,2	36,4	29,5
<b>ENSEMBLE DES SERVICES EAE</b>	12,0	27,6	39,7	48,3

Source : INSEE, EAE-Services 1985 et 1988 Sorties OEP. Exploitation ARIA Géographie

La combinaison d'une forte hausse de la valeur ajoutée, du CA, du volume d'emploi et de la productivité apparente du travail montre l'existence d'un phénomène de concentration technique et financière particulièrement observable dans les secteurs des Etudes techniques et de la Publicité. Ce phénomène, spécifique aux entreprises à établissements multiples sera étudié dans la deuxième partie de cette étude. Il semble indiquer une possible transformation du mode de production de certains secteurs.

La présence d'entreprises à établissements multiples en Région Parisienne fonde parfois en totalité le haut degré de polarisation d'un secteur. Ce phénomène est directement induit par l'effet de siège propre à ce type de structure. Les informations statistiques proposées par l'EAE ne permettent pas, en effet, de d'isoler l'importance réelle en Ile-de-France d'une entreprise à établissements multiples, puisque les données relatives aux établissements situés en Province sont agrégées dans le résultat global.

L'enquête-pilote initiée par le CRIES a permis de percevoir la réalité et l'identité d'établissements localisés en Ile-de-France appartenant à des entreprises à établissements multiples. Les lacunes de l'enquête ont été précisées en introduction, mais les résultats obtenus sont encourageants pour l'approfondissement des méthodes utilisées et la poursuite de l'expérience. Néanmoins, les limites du questionnement à l'établissement apparaissent clairement dans l'incapacité des établissements secondaires à fournir les données comptables de leur activité.

Les données recueillies sont cohérentes avec les résultats de l'EAE et apparaît la même hiérarchie sectorielle selon le niveau de production. L'historique de l'implantation des établissements met en évidence des phases de croissance, dont la plus spectaculaire, au cours de la première moitié de la décennie 1980, a vu se développer presque toutes les activités de services, à l'exception de l'Hôtellerie restauration et des Agences de voyages. Cette dynamique d'implantation s'est poursuivie jusqu'en 1988.

**SECONDE PARTIE**

**L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION**

Les analyses classiques de la production de services soulignent la prééminence de la main d'oeuvre au sein de la combinaison productive. Ce constat s'appuie sur des données objectives, telles l'importance des rémunérations dans la valeur ajoutée, des frais de personnel par rapport à la marge ou la croissance du volume d'emploi. Ce poids du facteur travail touche au plus profond de la spécificité des services : le mode de production d'un service est adapté à un usage précis qui facilite rarement sa standardisation.

Pourtant, l'évolution de l'utilisation des facteurs de production semble remettre en cause la théorie traditionnelle. En dynamique, **une diminution de l'intensité en travail**, exprimée par le ratio "rémunérations/valeur ajoutée", est constatée. Cette tendance est plus affirmée en Ile-de-France : pour l'ensemble des entreprises, l'intensité en travail régresse de 4,4 points entre 1985 et 1988.

Des changements sont, en effet, à l'oeuvre au sein de la combinaison productive, accompagnés par des gains de productivité significatifs. Ils se caractérisent par une plus grande flexibilité du travail et **un rôle accru du capital**. Parallèlement, l'appel au marché tend à diminuer, si ce n'est sous forme de prestations rétrocedées. S'il faut être prudent au regard de cette évolution, il semble néanmoins que ce fait conforte l'idée selon laquelle se mettraient en place, pour la production de services, **de nouvelles méthodes d'organisation s'orientant vers un réel "processus d'industrialisation"**.

D'un point de vue statistique, il est utile de préciser que l'EAE, n'étant pas une enquête sur la structure des emplois, est relativement pauvre sur les qualifications et donc sur les nouvelles formes d'organisation du travail qui sont susceptibles d'apparaître. Néanmoins, l'emploi salarié de l'EAE, issu des déclarations annuelles de salaires (DAS), est caractérisé par son statut (direction et cadres, gérants, salariés, apprentis). Par ailleurs, l'EAE fournit le nombre total des non salariés et leur fonction dans l'entreprise (poste de direction ou non).

L'EAE apporte également des données originales concernant les conditions d'emploi : emplois salariés à temps partiel, emplois sous contrat à durée déterminée ou délocalisés. De même, l'enquête pilote sur les établissements franciliens des entreprises à établissements multiples ayant leur siège en Ile-de-France a permis de mesurer précisément plusieurs formes atypiques d'organisation du travail outre le recours au temps partiel : les contrats à durée déterminée et les emplois mis à la disposition de l'entreprise. Une exploitation particulière a été

effectuée en 1982 dans le cadre de l'EAE pour ces deux formes et permet de suivre l'évolution régionale.

D'autre part, la connaissance de l'effort d'équipement des activités de services renvoie à la question centrale de la mise en place d'un "processus d'industrialisation" de leur production et du niveau de leur croissance, ainsi qu'à l'hypothèse d'un comportement différencié en fonction de la localisation (Ile-de-France ou Province). L'EAE fournit, dans des données standards, les volumes et natures d'investissement par activité au niveau 600 de la NAP (Nomenclature Activités-Produits ; cf. annexe 2). Mais à un niveau plus fin de l'analyse, certaines difficultés d'interprétation apparaissent. Ainsi, le poste "outillage et mobilier", dont le volume est important dans l'EAE, recouvre des réalités hétérogènes. L'enquête-pilote permet de remédier à cette lacune pour l'Ile-de-France. Elle présente en outre un poste "autre" dans lequel sont regroupés les investissements immatériels (logiciels, brevets et dépenses de formation) ; mais la dilution des investissements immatériels dans les résultats de l'EAE nationale ne permet pas une comparaison poste à poste des deux enquêtes.

## **A - LA MOBILISATION DU TRAVAIL.**

Le travail dans les activités de services incorpore un niveau élevé de qualification qui exprime le caractère souvent intellectuel de la production. La traduction concrète de ce phénomène est, d'une part, l'existence d'un important non salariat dans l'emploi total et, d'autre part, un taux d'encadrement élevé.

### **a) L'importance du non salariat.**

L'étude du non salariat est limitée par l'information statistique disponible qui reflète essentiellement la place des entreprises sans salarié dans la structure de production. Toutefois trois caractéristiques apparaissent à l'observation des données recueillies :

- **La proportion des emplois non salariés est plus élevée dans les entreprises à établissement unique.** Elle représente 23% des effectifs, contre seulement 1,5% de l'emploi total des entreprises à établissements multiples. La présence d'un nombre significatif de petites unités majorent, en effet, celui des responsables d'entreprise.
- **La part du non salariat est inégale selon les secteurs d'activité.** Cette forme de mobilisation du travail est dominante pour les activités conjuguant faibles barrières à l'entrée, et professions à ordre. Ainsi, la branche Cabinets d'architectes, métreurs et géomètres, où le non salariat représente 45% de l'effectif des entreprises franciliennes à établissement unique. Les activités les moins concernées sont les Services informatiques (19%), la Publicité (18%), l'Expertise comptable (17%), les Agences de voyages (15%) et les Traiteurs (10%).
- **Le non salariat est moins développé en Ile-de-France.** Il représente 36% de l'effectif des entreprises à établissement unique en Province. Par ailleurs, si la part du non salariat est inégale selon les secteurs d'activité, la hiérarchie est identique pour l'Ile-de-France et les autres régions. L'évolution entre 1985 et 1988 montre un net renforcement de cette forme d'emploi en Province et une quasi stagnation en Ile-de-France entraînant une accentuation des différences entre les deux zones géographiques. Ce mouvement confirme pourtant la tendance à la hausse du non salariat dans l'emploi total des activités de services.

#### **b) Un taux élevé d'encadrement.**

**Le taux d'encadrement en Ile-de-France est proche de 20%.** La Province enregistre un niveau plus faible (13%). Cet effet régional est fonction de la forte présence en Ile-de-France de secteurs possédant un taux d'encadrement significatifs, notamment professions à caractère intellectuel.

D'autre part, les entreprises à établissement unique connaissent un taux d'encadrement plus fort que les autres du fait de nombreux non salariés à des postes de direction.

Les entreprises à établissement unique des Services informatiques franciliens possèdent la plus forte proportion de cadres (69%). Les entreprises à établissement unique d'au moins 50 salariés appartenant à d'autres secteurs sont dans une situation similaire, soit que la proportion de cadres salariés atteigne un niveau élevé (ex : Etudes techniques), soit que le non salariat domine (ex : Architectes-Métreurs). A l'opposé, les taux d'encadrement sont particulièrement faibles, et ont tendance à régresser, dans les secteurs les plus perméables à l'automatisation des tâches et ne nécessitant le plus souvent que des techniciens qualifiés. Le secteur de l'Hôtellerie-Restoration est emblématique de cette situation : le taux d'encadrement y a évolué de 12% à 10% ,entre 1985 et 1988, dans les entreprises à établissement unique. Ces mouvements suggèrent une mutation profonde des professions concernées.

L'évolution de l'encadrement dans les deux ensembles géographiques montre **une consolidation sensible en Ile-de-France** grâce aux entreprises à établissement unique. La situation est inversée en Province, où le taux d'encadrement enregistre un léger tassement.

### **c) Les nouvelles conditions d'emploi.**

De nouvelles conditions d'emploi sont apparues pour assouplir et adapter l'utilisation du travail. A cet égard, les activités des services illustrent la recherche actuelle de flexibilité qui touche l'ensemble du tissu économique.

Trois formes d'utilisation flexible du travail dominant :

- Le temps partiel demeure la forme la plus fréquemment observée. Il s'est développé entre 1985 et 1988 en Ile-de-France et en Province, où il reste cependant plus important. En Ile-de-France, l'utilisation du temps partiel a progressé dans les entreprises à établissements multiples. Elle est plus fréquente au sein des établissements secondaires qu'au siège des entreprises. Cela semble mettre en

évidence une organisation du travail spécifique aux entreprises à réseaux d'établissements (ex : recrutement de personnel "étudiant" dans le secteur de l'Hôtellerie-Restaurant). Dans les entreprises franciliennes à établissement unique, la part des emplois de ce type a également augmenté pour tous les secteurs à l'exception notable de la Promotion immobilière et des activités à ordre (Architecture, Conseil juridique, Expertise comptable).

- L'emploi sous contrat à durée déterminée (C.D.D.) s'est largement répandu dans les différents secteurs d'activité. En Ile-de-France, 26% des établissements interrogés ont déclaré utiliser cette forme de mobilisation du travail contre seulement 10% en 1982. Cependant, la proportion d'emplois concernés n'a guère augmenté entre 1982 et 1988 (respectivement 3% et 4%). Ce résultat semble montrer la volonté des chefs d'entreprise de chaque secteur d'utiliser les C.D.D. en fonction des fluctuations de la conjoncture économique.
- La mise à disposition de personnel a aussi augmenté en Ile-de-France. Elle est apparue dans des secteurs ne l'utilisant pas en 1982 (ex : Expertise comptable). Le secteur de l'Ingénierie enregistre une part importante de ses effectifs sous ce statut (24%).

L'analyse des formes de mobilisation du travail a mis en évidence les limites du modèle classique de production de services caractérisé par la centralité de ce facteur. L'étude de l'évolution de la place du capital dans la combinaison productive va maintenant confirmer l'instauration de nouveaux choix productifs donnant un rôle accru à l'équipement.

## B - LA MOBILISATION DU CAPITAL

### a) Un effort d'équipement en progression.

Le volume global d'investissement des activités de services est similaire en Ile-de-France et en Province (56 milliards de francs).

Les entreprises à établissement unique ont un rôle prépondérant en Province puisqu'elles contribuent aux deux tiers de l'investissement recensé. A contrario, la participation à l'effort d'équipement s'effectue à parité en Ile-de-France entre entreprises à établissements multiples et unique. D'autre part, **les activités de services franciliennes enregistrent désormais un volume d'investissement comparable à celui du secteur industriel.** Par exemple, le niveau d'investissement des entreprises à établissement unique du secteur des Services informatiques (1 milliard de francs) est proche de celui des entreprises comparables de plus de vingt salariés du secteur de la Chimie.

Mais l'étude des taux d'investissement (investissement/valeur ajoutée) montre une évolution inégale par secteur et par région entre 1985 et 1988. Les causes des différences régionales résident dans la taille de l'entreprise et la valeur ajoutée.

Les petites entreprises ont un taux d'investissement supérieur à celui des grandes entreprises. Elles sont proportionnellement plus nombreuses parmi les entreprises à établissement unique provinciales où par ailleurs, à taille identique, le taux d'investissement est plus élevé. Ensuite, la supériorité relative du niveau de valeur ajoutée en Ile-de-France provoque mécaniquement une baisse des taux d'investissement. Le taux d'investissement ne semble donc pas être un indicateur pertinent de comparaison régionale.

En considérant l'investissement par tête (investissement/effectif), l'Ile-de-France devient prééminente sur la Province avec une moyenne égale à 49.000 francs, toutes entreprises confondues, (37.000 francs en Province). Cet indicateur est très nettement supérieur pour certains secteurs comme la Promotion immobilière (74.000 francs, contre 31.000 francs en Province).

L'analyse des comportements sectoriels d'investissement montre une très grande hétérogénéité. Quatre types de comportement se distinguent : les secteurs qui investissent beaucoup en volume, par tête et par rapport à leur valeur ajoutée (Promotion immobilière, Hôtellerie-Restauration) ; les secteurs à volume d'investissement élevé (Ingénierie informatique, Agences de voyages), les secteurs à volume d'investissement moyen (taux d'investissement égal à 6% : Etudes économiques, Etudes techniques) et enfin, les secteurs à faible volume d'investissement (taux d'investissement inférieur à 5%) qui regroupent le Conseil juridique, l'Expertise comptable et les Architectes-Métreurs.

Entre 1985 et 1988, les volumes et les taux d'investissement ont évolué différemment selon les secteurs et les régions. Globalement, la progression a été cependant plus importante en Ile-de-France malgré un rattrapage sensible dans certains secteurs de Province (Services informatiques, Expertise comptable, Hôtellerie-Restauration). Les volumes d'investissement ont ainsi augmenté de 93% en Ile-de-France sur la période (72% en Province). Au sein de l'Ile-de-France, l'étude des taux d'investissement met en lumière le rôle particulier des entreprises à établissement unique. Sur ce point, la performance de la branche Cantines du secteur Hôtellerie-Restauration est la plus remarquable.

### **b) Spécificité de la structure de l'investissement en Ile-de-France**

La structure francilienne de l'investissement se caractérise par la prédominance du poste "terrains et bâtiments". Ce poste représente 54% de l'investissement en moyenne.

La comparaison avec la structure de l'investissement provincial laisse apparaître une importance relative du poste "outillage" : il représente 32% de l'investissement en moyenne en Ile-de-France, contre 25% en Province. Cette situation pourrait signifier l'amorce d'un réel "processus d'industrialisation" des activités de services par le développement de l'équipement en machines. La supériorité en niveau du poste "outillage" en Ile-de-France par rapport à la Province s'observe pour l'ensemble des secteurs à l'exclusion de la Promotion immobilière.

Cependant, au sein de l'Ile-de-France, l'opposition est forte au niveau sectoriel. Une distinction existe entre professions à caractère intellectuel et les autres. Ainsi, l'investissement en outillage est supérieur à 60% pour les entreprises du secteur Etudes-Conseil-Assistance et inférieur à 20% pour celles appartenant au secteur Promotion immobilière.

Pourtant, l'analyse des taux d'investissement et de la nature des acquisitions par secteur montre bien une nette tendance à l'automatisation des processus de production de services en Ile-de-France entre 1985 et 1988.

## **C - INTERNALISATION DE LA PRODUCTION ET PERFORMANCE.**

### **a) Une tendance à l'internalisation**

L'hypothèse d'apparition d'un nouveau mode d'organisation de la production serait corroborée par la tendance à une intégration croissante du processus de production. Cette dynamique est constatée en Ile-de-France et illustrerait les effets du rôle désormais assigné au capital et le développement d'économies d'échelle.

Une entreprise peut, en effet, choisir de produire au sein de sa structure ou de faire appel au marché dans le cadre de prestations rétrocédées. Mais cette modalité n'est pas exhaustive puisque l'entreprise peut aussi procéder à des achats pour reventes ultérieures. Une mesure homogène du degré d'appel au marché permettant des comparaisons sectorielles est obtenue en isolant la marge de l'entreprise (chiffre d'affaires net des achats pour reventes et des prestations rétrocédées). Le degré d'appel au marché est mesuré par le ratio marge/chiffre d'affaires : la faiblesse du rapport signifie que l'appel au marché est élevé ; inversement, une marge importante au regard du chiffre d'affaires représente une forte internalisation de la production de l'entreprise.

Des secteurs ont traditionnellement un volume non négligeable d'achats pour reventes et de prestations rétrocédées qui majorent leur chiffre d'affaires. La part de la marge par rapport à ce dernier est par conséquent faible. C'est le cas pour les Agences de voyages ou la Publicité. Symétriquement, certains secteurs se

caractérisent par un faible appel au marché. Les plus autonomes sont les secteurs Conseil juridique et Expertise comptable. Mais en moyenne, la tendance à l'intégration est réelle. Elle est accentuée en Province où les entreprises à établissements multiples enregistrent le ratio marge/chiffre d'affaires le plus élevé (75%). L'évolution en Ile-de-France est identique même si l'appel à l'extérieur reste plus développé. Les entreprises à établissement unique ont ainsi connu un phénomène important d'intégration de la production qui leur a permis de rattraper, puis dépasser, les entreprises à établissements multiples dans ce processus.

Ce constat d'évolution global doit pourtant être nuancé par l'analyse des modalités de l'appel au marché. En effet, la part des achats pour reventes est constamment supérieure à celle des prestations rétrocédées. Or, depuis 1985, les achats pour reventes ont nettement diminué en moyenne alors que dans le même temps, les prestations rétrocédées augmentaient légèrement. Par conséquent, la diminution observée de l'appel au marché est également fonction d'un effet de structure qu'il faut prendre en considération dans l'interprétation des données. Pourtant l'accentuation des relations internes constitue un choix stratégique réel pour les entreprises à établissement multiples qui ont redéfini leur organisation en s'appuyant davantage sur leur réseaux d'établissements.

#### **b) Evolution de la productivité.**

La productivité apparente du travail (mesurée par le ratio valeur ajoutée/effectif) est plus élevée en Ile-de-France. La performance moyenne de la Province n'atteint que les deux tiers de la performance francilienne. Trois hypothèses pourraient expliquer ce phénomène :

- Un apport plus important des nouvelles technologies de l'information (informatique, télématique) ;
- Une présence plus élevée des cadres ;
- Un effet de masse induisant la constitution de réseaux et l'obtention rapide d'information en Région Parisienne.

Les niveaux de productivité demeurent néanmoins fortement différenciés par secteur et type d'entreprises en Ile-de-France. En moyenne, les niveaux les plus importants sont observés pour les entreprises à établissement unique. Sectoriellement la productivité varie de 1 à 5. Exprimée en francs par personne occupée, la valeur la plus faible est enregistrée par le secteur de l'Hôtellerie-Restoration (106.000 F.) et la plus élevée par le secteur Promotion immobilière (523.000 F.).

Entre 1985 et 1988, la productivité a particulièrement augmenté dans les entreprises à établissement unique des secteurs, regroupant des professions à caractère intellectuel (Conseil juridique, Etudes économiques, Etudes techniques) et du secteur Promotion immobilière (effet de la bulle spéculative sur le prix des logements et bureaux). Parallèlement, la croissance de la productivité des entreprises à établissements multiples a été globalement moins dynamique. La différence des taux de croissance de la productivité par type d'entreprise illustre le rattrapage opéré par les entreprises à établissement unique dans ce domaine.

## CONCLUSION

La géographie des activités de service a souligné le rôle privilégié pris par l'Ile-de-France dans ce domaine économique.

Les entreprises à établissement unique détiennent encore une position déterminante, même si les entreprises à établissements multiples se développent.

L'essor des services, la flexibilité du travail et l'apparition de nouveaux processus de production ont engendré une mutation profonde de la combinaison productive en faveur de l'utilisation du capital et de l'élévation de la productivité. Cette tendance va vraisemblablement se poursuivre dans un avenir proche et donner aux services une place de plus en plus importante au sein du tissu économique francilien, ce qui justifiera, s'il en était besoin, une connaissance accrue et, notamment, un suivi statistique beaucoup plus précis.

**ANNEXE 1**

**A - LES SERVICES D'INGENIERIE INFORMATIQUE.**

**CHIFFRES CLES**

	ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE		ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES		TOUTES ENTREPRISES	
	1985	1988	1985	1988	1985	1988
	NOMBRE D'ENTREPRISES					
75+92/IDF%		64,9		74,0		65,7
IDF/FRANCE	44,3	49,0	56,5	58,5	45,2	49,7
	EFFECTIF					
75+92/IDF%		74,2		82,8		78,1
IDF/FRANCE	54,2	55,1	72,8	71,6	61,6	61,5
	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T					
75+92/IDF%		77,0		83,4		80,4
IDF/FRANCE	61,6	61,5	76,5	74,1	68,7	67,5

Source : INSEE, EAE Services 1985-1988. Sorties OEP. Exploitation ARIA

Le secteur de l'Ingénierie Informatique a le degré de polarisation le plus élevé d'Ile-de-France, toutes entreprises confondues. Au sein de l'Ile-de-France, les entreprises à établissement unique sont fortement concentrées dans l'ensemble constitué par les départements de Paris et des Hauts de Seine. Pour ce type d'entreprises, les petites unités (les plus nombreuses dans la structure de production) ont enregistré une progression sensible de leur nombre et du volume de production.

Les entreprises à établissements multiples sont inversement plus nombreuses dans les classes de grande taille. Le nombre des salariés atteint parfois un niveau supérieur à 5.000 personnes traduisant ainsi un processus soutenu de concentration technique et financière.

Par ses caractéristiques, le secteur de l'Ingénierie Informatique confirme la thèse défendue dans l'analyse précédente. Le taux d'encadrement est élevé (55% de l'effectif global), comme la part du non salariat (forte présence des petites entreprises). D'autre part, le taux d'investissement est l'un des plus importants d'Ile-de-France et sa croissance a été intense entre 1985 et 1988. Combinée à une faiblesse de l'appel au marché, l'augmentation de l'intensité capitalistique illustrerait l'instauration de "processus d'industrialisation".

Le niveau de productivité apparente du travail est fonction de la taille de l'entreprise. Les sociétés dont l'effectif est important ont une productivité nettement supérieure à celle des petites organisations (des deux tiers pour les entreprises à établissement unique et d'un tiers pour les entreprises à établissements multiples).

**B - LE SECTEUR DE L'EXPERTISE COMPTABLE.**

**CHIFFRES CLES**

	INTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE		ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES		TOUTES ENTREPRISES	
	1985	1988	1985	1988	1985	1988
	NOMBRE D'ENTREPRISES					
75+92/IDF%		68,6		72,7		69,0
IDF/FRANCE	32,9	34,6	30,3	33,7	32,7	34,5
	EFFECTIF					
75+92/IDF%		67,6		87,9		75,9
IDF/FRANCE	33,1	31,7	4 3,1	40,9	36,3	34,9
	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T					
75+92/IDF%		70,2		89,4		78,6
IDF/FRANCE	37,5	37,8	51,0	48,4	42,2	41,8

Source : INSEE, EAE Services 1985-1988. Sorties OEP. Exploitation ARIA

L'activité principale du secteur Expertise comptable est la tenue de la comptabilité des sociétés. Mais une concurrence se dessine avec le secteur Conseil juridique sur le marché du conseil aux entreprises.

La croissance de l'emploi entre 1985 et 1988 a favorisé la Province grâce aux entreprises à établissements multiples. Leur implantation en Province a contribué à l'atténuation de la polarisation francilienne de ce secteur en terme d'emploi et de volume du chiffre d'affaires.

Au sein de l'Île-de-France, les entreprises à établissement unique sont géographiquement disséminées. Les entreprises à établissement multiples se concentrent au contraire dans Paris et les Hauts de Seine.

Si les économies d'échelle ont permis une internalisation de la production dans les entreprises à établissements multiples, l'appel au marché s'est développé sous forme de prestations rétrocédées dans les entreprises à établissement unique. Il demeure cependant limité.

La combinaison productive incorpore une forte proportion de travail qualifié et l'accumulation du capital, si elle progresse, reste à un niveau modéré. L'effort d'investissement est orienté néanmoins vers l'outillage quelle que soit la taille de l'entreprise.

En niveau, la productivité apparente du travail est plus élevée dans les entreprises de grande taille. Mais la progression a été plus rapide dans les petites unités.

**C - LE SECTEUR DES ETUDES TECHNIQUES.**

**CHIFFRES CLES**

	ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE		ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES		TOUTES ENTREPRISES	
	1985	1988	1985	1988	1985	1988
	NOMBRE D'ENTREPRISES					
75+92/IDF%		49,5		62,4		51,1
IDF/FRANCE	35,9	34,5	52,0	51,7	37,5	36,0
	EFFECTIF					
75+92/IDF%		57,7		72,3		66,9
IDF/FRANCE	45,5	38,6	76,1	73,8	59,9	55,3
	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T					
75+92/IDF%		60,3		71,8		67,7
IDF/FRANCE	55,4	49,4	85,0	80,2	73,2	65,5

Source : INSEE, EAE Services 1985-1988. Sorties OEP. Exploitation ARIA

Le secteur des Etudes techniques regroupe des activités de contrôle technique et de maîtrise d'oeuvre.

Le degré de polarisation sur l'Ile-de-France a diminué entre 1985 et 1988 pour tous les indicateurs, traduisant la crise traversée par ce secteur sur la période.

Mais les entreprises à établissements multiples demeurent largement présentes en Ile-de-France par leur chiffre d'affaires comptabilisé au siège.

La réduction d'emplois était intense dans les entreprises à établissement unique. L'effectif a cependant continué de croître dans les entreprises à établissements multiples de plus de cinquante salariés.

Le non salariat est important et continue à augmenter en Ile-de-France pour les unités de petite taille (il représente 21% de l'effectif des entreprises à établissement unique). L'utilisation du travail à temps partiel est très fréquente pour ce type d'entreprise. Par ailleurs, le taux d'encadrement est élevé quelle que soit la taille de la société (43% de l'effectif du secteur).

Si les unités de faible taille observe un taux d'investissement relativement plus important, la part sectorielle du travail dans la valeur ajoutée reste cependant très élevée. Elle est égale à 60% pour les entreprises à établissement unique et 70% pour les entreprises à établissements multiples.

**D - LE SECTEUR DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION.**

**CHIFFRES CLES**

	ENTREPRISES A ETABLISSEMENT UNIQUE		ENTREPRISES A ETABLISSEMENTS MULTIPLES		TOUTES ENTREPRISES	
	1985	1988	1985	1988	1985	1988
	NOMBRE D'ENTREPRISES					
75+92/IDF%		59,2		69,0		59,6
IDF/FRANCE	15,4	15,8	15,9	16,8	15,4	15,9
	EFFECTIF					
75+92/IDF%		70,2		59,5		66,2
IDF/FRANCE	23,3	24,4	57,5	61,4	28,5	31,5
	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T					
75+92/IDF%		72,2		60,4		67,4
IDF/FRANCE	27,3	27,4	61,0	63,5	33,2	35,6

Source : INSEE, EAE Services 1985-1988. Sorties OEP. Exploitation ARIA

Les activités du secteur Hôtellerie-Restauration sont diversifiées (cf. la nomenclature des activités, annexe 2).

Les effectifs ont progressé plus rapidement dans les entreprises à établissement multiples. Ce dynamisme est confirmé par l'augmentation symétrique du chiffre d'affaires.

Une des principales caractéristiques du secteur Hôtellerie-Restauration est l'asymétrie observée entre un niveau élevé de salariat et un encadrement très faible. L'enquête pilote a également montré la présence significative de l'emploi féminin et l'utilisation d'horaires décalés.

Si la prédominance du facteur travail dans la combinaison productive est avérée, l'intensité capitaliste s'est toutefois accrue entre 1985 et 1988. Les petites unités de production ont contribué majoritairement à l'effort d'équipement. Le taux d'investissement est également élevé dans les entreprises à établissements multiples de plus de cinquante salariés où il représente 23% de la valeur ajoutée.

A cause de la grande diversité des activités qu'il englobe, il est difficile de définir un profil type des entreprises du secteur Hôtellerie-Restauration. Certaines ont des performances élevées à l'instar des entreprises de restauration rapide qui bénéficient de fortes économies d'échelle. A l'opposé, d'autres entreprises dont les activités sont associées en un même lieu (ex : hôtel-restaurant) enregistrent souvent de faibles performances.

**ANNEXE 2**

**LES CARACTERISTIQUES DE L'EAE**

**Liste des activités retenues dans l'étude  
avec le code NAP correspondant**

NAP	Regroupements
7409	Agences de voyages
<b>7700</b>	<b>Etudes, conseil et assistance</b>
7701	Etudes techniques
7702 + 7707	Etudes économiques et sociologiques conseils en information et documentation
7703 + 7704	Etudes informatique et d'organisation, travaux à façon informatiques
7705 + 7706	Cabinets d'Architectes, de métreurs et de géomètres
7708	Cabinets juridiques et offices publics et ministériels
7709	Cabinets comptables et d'analyse financière
7710 + 7711	Intermédiaires en publicité et régies publicitaires
7712 + 7714	Travaux à façon divers et Services divers rendus aux entreprises
7713	Travail temporaire
<b>7900</b>	<b>Promotion et société immobilières</b>
<b>6700</b>	<b>Hôtels, cafés, restaurants</b>
6701	Restaurants et cafés-restaurants
6702	Cantines
6703	Traiteurs
6704 à 6707	Débits de boissons, cafés-tabacs, débits de boissons avec spectacle et cafés associés à une autre activité
6708 + 6709	Hôtels avec ou sans restaurant.

## BIBLIOGRAPHIE

- INSEE, 1991-1992, Tableau de l'Economie Française  
INSEE-DR IDF, 1990, Tableau de l'Economie en Ile-de-France  
ROUSSET - DESCHAMPS M., 1989, "Les services et la technologie : l'approfondissement des déséquilibres spatiaux "in l'Ile-de-France, un nouveau territoire, la Documentation Française, collection Dynamiques du territoire, n°3.  
ROUSSET - DESCHAMPS M., 1990, "Les mutations du système productif et les activités de services : leur rôle dans la métropolisation de l'Ile-de-France et de la France", in l'Ile-de-France en mouvement, GIP RECLUS, Collection Reclus mode d'emploi n° 16.